

20 avr 2023 -18:09

## Communiqué de presse du Risk Management Group - Le niveau de gestion épidémiologique passe au niveau 1 : des changements pour le port du masque

Ce jeudi 20 avril, le RMG (Risk Management Group) a décidé, sur base des derniers chiffres, que la situation épidémiologique pour toutes les maladies respiratoires se situe maintenant au niveau de gestion 1. Cette décision suit l'avis du RAG (Risk Assessment Group).

Conformément aux recommandations approuvées par la CIM de 22 mars, le port du masque buccal dans le secteur des soins de santé est uniquement conseillé lors de contacts avec des personnes immunodéprimées ou en cas d'infection respiratoire.

Chaque semaine, le RAG fait des recommandations sur le niveau de gestion sur base des différents indicateurs épidémiologiques. C'est une bonne nouvelle, la situation épidémiologique est pour le moment favorable. Le RMG a donc décidé de passer au niveau de gestion 1. Une surveillance de la situation épidémiologique est cependant maintenue.

Dès ce 20 avril, le port du masque est uniquement conseillé pour les patients présentant des symptômes respiratoires (toux, éternuement, maux de gorge...) et les patients immunodéprimés.

Les prestataires de soins peuvent cependant toujours évaluer par eux-mêmes quand il est nécessaire de porter un masque. Le masque reste utile pour empêcher la transmission des virus, particulièrement dans un hôpital ou dans une salle d'attente.

La vaccination, l'hygiène des mains et la ventilation restent également des barrières importantes contre les virus.

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement  
Avenue Galilée, 5 bte 2  
1210 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 524 97 97  
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier  
Porte-parole (FR)  
+32 475 93 92 71  
+32 2 524 99 21  
[vinciane.charlier@health.fgov.be](mailto:vinciane.charlier@health.fgov.be)

Wendy Lee  
Porte-parole (NL)  
+32 2 524 91 69  
+32 477 98 01 02  
[wendy.lee@health.fgov.be](mailto:wendy.lee@health.fgov.be)